

pêcheurs et mettre de côté son idéologie politique pour faire en sorte que les pêcheurs et les autres travailleurs des Îles-de-la-Madeleine puissent commencer dès maintenant leur travail et que ceux des usines puissent également travailler comme il se doit à cette période-ci de l'année.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ADMINISTRATION

L'UTILISATION DES AVIONS DU GOUVERNEMENT PAR LE  
MINISTRE D'ÉTAT (COMMERCE INTERNATIONAL)

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre sait sûrement qu'il a été révélé hier soir, à l'édition nationale des actualités de Radio-Canada, que le ministre chargé du Commerce international a fait de nombreux voyages à bord des avions Jetstar du gouvernement au cours de 1981. Soixante pour cent du temps, le ministre, des membres de sa famille immédiate et de sa parenté ont voyagé gratuitement. Je demande au ministre des Transports quelle est la politique libérale en ce qui concerne les voyages gratuits pour les membres de la famille à bord des appareils Jetstar du gouvernement.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, les avions du ministère des Transports sont mis à la disposition des membres du cabinet qui voyagent pour les affaires de l'État. La note qui est présentée au ministère que le ministre dirige est calculée d'après ce que coûte l'utilisation de l'appareil. Autrement dit, le nombre de personnes à bord n'influe en rien sur les frais.

J'ai aussi tenté d'expliquer hier à la télévision que, à cause de la lourde charge de travail des ministres, que personne ne peut nier, les voyages sont une des rares occasions qu'ils ont de voir leur femme et leurs enfants. C'est ce que j'ai fait valoir et je me suis fait vivement réprimander par ma femme pour ne pas pratiquer ce que je prêche.

J'ai dit tout cela pour faire comprendre que les membres du cabinet utilisent les avions suivant leur conscience. Ils s'en servent pour s'acquitter des devoirs de leur charge. Je voulais faire comprendre qu'avoir un passager ou deux ou trois à bord de l'avion ne change pas grand-chose à ce que le voyage coûte à l'État.

### LES VOLS COMMERCIAUX DISPONIBLES

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Que fait le ministre des Transports pour vérifier s'il y a des places libres sur les vols commerciaux réguliers comme ceux d'Ottawa à Calgary? Si le ministre prenait un vol commercial régulier, le gouvernement pourrait économiser quelque \$1,150 l'heure. Les ministres vérifient-ils les vols commerciaux qui sont offerts sur la ligne en question avant de nolisier un avion?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je répète que je me fie sur l'honnêteté des ministres; je ne leur demande pas chaque fois s'ils auraient pu utiliser un autre moyen de transport commercial. Tout le monde

### Questions orales

peut prendre connaissance des lignes directrices. Soit dit en passant, ces dernières prévoient:

... dans les circonstances suivantes:

- a) quand la destination du vol n'est pas déjà desservie par un transporteur aérien commercial; quand les services aériens commerciaux sont complets ... ou quand ... des économies de temps notables peuvent être réalisées par l'utilisation du service du ministère ...

Le temps est un aspect très important. Dans mon cas, par exemple, depuis un an et demi, je me rends très souvent dans l'Ouest, afin d'aller discuter du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et grâce au service du ministère, j'ai la possibilité de faire en une journée ou une demie-journée ce que je ne pourrais faire en trois jours en utilisant des avions commerciaux. Cela se rapporte parfaitement au groupe de mots «économies de temps notables».

Selon moi, la population en général le reconnaît. Elle demande généralement aux ministres d'être extrêmement disponibles que ce soit pour des entretiens personnels ou pour assister à diverses réceptions et, en conséquence, l'utilisation du service du ministère est la seule façon pour eux de remplir tous leurs devoirs.

**M. Lewis:** Madame le Président, ce n'est pas en parlant d'honnêteté que le ministre nous impressionnera, car cela fait bien longtemps que le gouvernement n'en a plus.

• (1420)

### LE COÛT D'UN VOL ENTRE OTTAWA ET CALGARY

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, je voudrais tout particulièrement demander au ministre ce qu'il pense de ce qu'on a appris le 16 avril 1981, lorsque le ministre chargé du Commerce international s'est rendu d'Ottawa à Calgary avec sa femme et ses trois enfants sans emprunter le vol commercial régulier offert, ce qui en a coûté \$10,000 au contribuable canadien. Combien de temps à l'avance le ministère des Transports a-t-il été avisé de l'intention du ministre de nolisier un avion pour sa famille?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, pour répondre en toute justice à cette question, je devrais être au courant de tous les faits, et ce n'est pas le cas. Je sais par contre que je me suis rendu à Calgary à la même époque, et que j'en ai également profité pour me rendre à Edmonton et Regina. Tout dépend des circonstances, et j'ai parlé des économies de temps notables comme étant l'un des critères devant entrer en ligne de compte lorsqu'on porte un jugement sur l'utilisation du service du ministère. Cela dit, je ne réponds pas de tous les ministres en particulier. Chacun d'eux doit justifier son vol à la population en général et suivre les lignes directrices. Il doit, en outre, m'envoyer une lettre dont voici le texte:

Je (ou mon ministre) ...

S'il s'agit de l'adjoint du chef de cabinet.

... demande l'autorisation d'utiliser cet avion en pleine connaissance des lignes de conduites établies en la matière par le ministère des Transports en accord également avec la politique de restrictions du gouvernement et le code d'éthique fixé par le premier ministre pour les ministres de la Couronne.